

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Notre-Dame du Laus, tenue au bureau municipal, le lundi 22 décembre 2015 à 19 h et à laquelle sont présents les conseillers : Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière, Julie Sylvestre sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général par intérim, Yves Larocque et la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, sont aussi présents.

Ladite session convoquée par M. le maire Stéphane Roy, pour l'adoption du budget 2016.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance extraordinaire du 22 décembre 2015, débutant à 19 h et procède à la lecture de l'avis de convocation et du certificat de signification.

354-12-2015

ADOPTION DU BUDGET 2016

CONSIDÉRANT QUE les revenus prévus pour l'exercice financier 2016 s'établissent comme suit :

Revenus

Taxes générales.....	2 321 300 \$
Taxation complémentaire.....	523 000 \$
Compensation tenant lieu de taxes.....	191 000 \$
Imposition	163 000 \$
Services rendus	421 000 \$
Permis, licences, amendes & intérêts	429 500 \$
Autres revenus	<u>34 100 \$</u>

Total des revenus4 082 900 \$

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues pour l'exercice financier 2016 s'établissent comme suit :

Dépenses

Administration	827 000 \$
Sûreté du Québec	285 000 \$
Sécurité incendie – civile	187 000 \$
Voirie	722 000 \$
Enlèvement de la neige.....	473 000 \$
Hygiène du milieu RIDL.....	390 700 \$
Urbanisme, développement & aménagement	259 100 \$
Loisir & culture	380 500 \$

Total des dépenses.....3 524 300 \$

Immobilisation

Intérêts	34 100 \$
Dette à long terme	257 000 \$
Immobilisations.....	118 000 \$
Construction réfection bâtiments	643 000 \$

Affectations

Surplus réservés	(406 000) \$
Surplus libre.....	(87 500) \$

Total immobilisation - affectations 558 600 \$

Total – dépenses et immobilisation - affectations..... 4 082 900 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis appuyé par Robert Pelletier et unanimement résolu que les prévisions budgétaires de la municipalité de Notre-Dame du Laus, pour l'exercice financier 2016, se chiffrant à 4 082 900 \$ et telles que décrites ci-dessus, soient adoptées.

De plus, que le programme triennal d'immobilisation 2015-2017 soit accepté tel que présenté dans le discours du maire lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2014.

ADOPTÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 19 h 05.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.